Image not found or type unknown

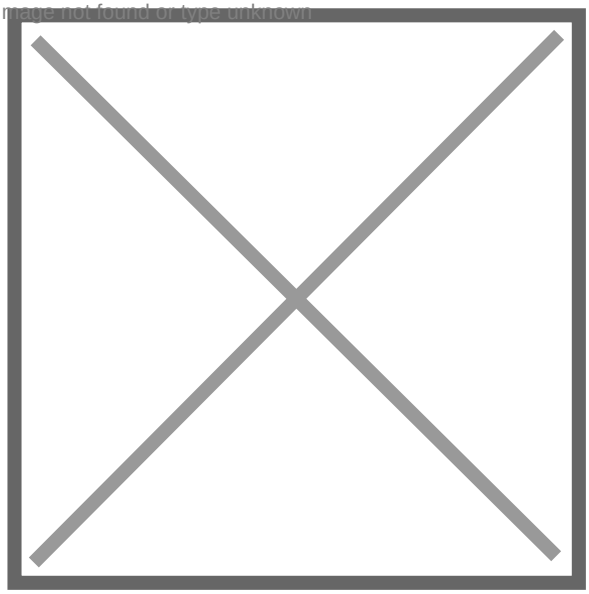

Epouse trop dépensière en matiere de tabagisme.

Par **Basculant24**, le **01/06/2010** à **22:34**

Bonjour,

Ai-je le droit de demander le versement de ma pension de retraite sur un compte différent pour mieux le gérer ? étant donné que j'ai une épouse qui fume 5 cartouches de tabac par mois alors que sa pension de retraite n'est que 660 € mensuels.

Merci pour votre réponse.

Par **Athenanike**, le **02/06/2010** à **12:35**

Bonjour,

je fais suite à votre message concernant votre situation et il est totalement possible que vous puissiez ouvrir un compte personnel avec versement de votre pension de retraite sur celui-ci sans demander la permission à votre épouse.

Vous pourrez, pour des raisons pratiques, continuer à verser une certaine somme d'argent sur votre compte joint pour payer les dépenses courantes du foyer (courses, edf, gdf, taxe habitation, etc....) mais sans obligation.

Cordialement.

Athenanike

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés